

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction et objet de la réunion

Les Parties Contractantes, lors de leur 17ème réunion qui s'est tenue du 8 au 10 février 2012 à Paris, France, ont pris note des progrès enregistrés et ont en outre souligné le caractère prioritaire qu'ont pour toutes les composantes du PAM, toutes les activités relatives à l'approche écosystémique, pendant le biennium 2012-2013. Aussi ont-elles approuvé la mise à jour d'un certain nombre de politiques sectorielles régionales ainsi que stipulé dans le programme de travail stratégique sur 5 ans du PAM, offrant ainsi une occasion unique, de tenir compte, comme il se doit, de la révision des résultats de la mise en œuvre de l'approche écosystémique, ainsi que d'harmoniser leur mise en œuvre dans le cadre du concept de l'approche écosystémique.

Par ailleurs, la décision 20/4 sur la «Mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique du PAM: objectifs écologiques et opérationnels pour la Méditerranée, indicateurs et calendrier de mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique» a validé le travail accompli jusqu'à présent en matière des 11 objectifs écologiques et opérationnels pour la Méditerranée. En ce qui concerne les actions futures, la 17ème réunion des Parties Contractantes a chargé le Secrétariat de se mobiliser et, avec l'appui du MED POL et des Centres d'activités régionales de :

- Travailler, au cours de l'exercice biennal à venir, sur la détermination du Bon état écologique de la Méditerranée (BEE) et des objectifs, dans le cadre d'un processus participatif ouvert aux composantes du PAM, aux Parties contractantes et à la communauté scientifique;
- Préparer, en coopération avec les Parties contractantes, les composantes du PAM et les organisations partenaires compétentes, une analyse socio-économique approfondie fondée sur une méthodologie commune et;
- Continuer à soutenir les Parties contractantes dans les efforts de mise en œuvre des autres étapes de la feuille de route selon le calendrier convenu, et de renforcer la coopération avec les partenaires, les parties prenantes et autres processus régionaux et mondiaux

Le processus ECAP a été lancé par la décision UNEP(MED) IG 17/5 «décision sur l'application de l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines pouvant affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée, adoptée par les Parties contractantes lors de leur 15ème réunion en janvier 2008 à Almería, Espagne, ainsi que par la réunion d'experts désignés par les gouvernements chargée de guider le travail du Secrétariat pour la mise en œuvre de la feuille de route ECAP qui a eu lieu à Athènes en juillet 2008.

Trois réunions techniques ont été ensuite convoquées: en avril 2010 (Rome, Italie), juillet 2010 (Barcelone, Espagne) et mars 2011 (Istanbul, Turquie) respectivement, en vue d'examiner les travaux accomplis dans l'élaboration du rapport d'évaluation intégrée sur la base de l'approche écosystémique ainsi que les propositions concernant les objectifs écologiques et les objectifs opérationnels associés à un ensemble d'indicateurs. La réunion d'experts désignés par les gouvernements qui s'est déroulée à Durres, Albanie, les 2 et 3 juillet 2011, a ensuite examiné et débattu des avancées obtenues dans la préparation du rapport d'évaluation intégrée, le projet d'objectifs écologiques, d'objectifs opérationnels et d'indicateurs ainsi que la proposition de calendrier d'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique. Enfin, la réunion des Points focaux du PAM en décembre 2011 a approuvé ces objectifs écologiques et opérationnels,

L'étape suivante consiste à convenir de la méthodologie pour la détermination des objectifs écologiques et opérationnels. Ce point fera l'objet des discussions lors de la prochaine réunion sur l'approche écosystémique organisée à Athènes les 29 et 30 mai prochains, dont l'ordre du jour est le suivant:

1^{ère} Journée: mardi 29 mai 2012

1. L'accueil et l'inscription des participants se feront à partir de 8h30 et il est demandé aux délégués de bien vouloir occuper leur place dans la salle de conférence 15 minutes avant que débute la séance d'ouverture.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion, (9h-9h15)

La réunion sera ouverte par Mme Maria Luisa Silva Mejias, Secrétaire Exécutive et Coordinatrice du PAM/PNUE

Point 2 de l'ordre du jour : Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour (9h15-9h30)

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

La réunion élira un Président, deux Vice-présidents et un Rapporteur. L'ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI)MED WG.369/1) annoté dans le présent document(UNEP(DEPI)MED WG.369/2) sera examiné, modifié s'il y a lieu, et adopté par la réunion.

Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré au cours de la réunion.

La réunion sera invitée à adopter un relevé de conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour: Examen des méthodologies pour l'établissement d'objectifs écologiques (9h30-10h30)

Le Secrétariat présentera une étude sur la détermination des objectifs écologiques proposés dans d'autres régions/pays. Les débats seront axés sur ce qui est appliqué en la matière dans d'autres régions et particulièrement sur la façon dont les méthodologies peuvent être adaptées pour aider les pays à établir les objectifs écologiques et opérationnels identifiés dans le processus de l'approche systémique en Méditerranée.

La réunion sera appelée à donner ses recommandations comme il se doit.

Document de travail: "Méthodologies pour l'établissement d'objectifs écologiques afin de développer l'approche écosystémique en mer Méditerranée" UNEP(DEPI)/MED WG. 369/3

Pause-café: 10h30-11h00

Point 4 de l'ordre du jour: Projet de méthodologie pour adoption dans le contexte méditerranéen (14h30 – 16h30)

Le Secrétariat présentera le projet de méthodologie pour adoption par les Parties en déterminant les objectifs au niveau régional et national.

La réunion sera appelée à engager un débat sur les méthodes proposées pour la détermination d'objectifs pour chacun des objectifs écologiques et opérationnels.

Document de travail: “Méthodologies pour l'établissement d'objectifs écologiques afin de développer l'approche écosystémique en mer Méditerranée” UNEP(DEPI)/MED WG. 369/3

Pause déjeuner: 13h-14h30

Point 5 de l'ordre du jour: Discussion spécifique sur chacun des objectifs écologiques (17h00-18h30)

La réunion discutera des objectifs écologiques et opérationnels des indicateurs, ainsi que de la façon dont peuvent être établis les objectifs.

Document d'information: “Décision IG.20/4 “Mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique du PAM: objectifs écologiques et opérationnels pour la Méditerranée, indicateurs et calendrier de mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique”

Pause-café: 16h00-16h30

Point 5 de l'ordre du jour: Examen des méthodologies pour l'établissement d'objectifs écologiques (11h30 – 13h00)

Le Secrétariat présentera une étude sur la détermination des objectifs écologiques proposés dans d'autres régions/pays. Les débats seront axés sur ce qui est appliqué en la matière dans d'autres régions et particulièrement sur la façon dont les méthodologies peuvent être adaptées pour aider les pays à établir les objectifs écologiques et opérationnels identifiés dans le processus de l'approche systémique en Méditerranée.

La réunion sera appelée à donner ses recommandations comme il se doit.

Document de travail: “Méthodologies pour la détermination des objectifs et du bon état écologique ” UNEP(DEPI)/MED WG. 369/3

2ème journée: mercredi, 30 mai 2012

Point 6 de l'ordre du jour: Intégrer les objectifs écologiques (09h00-11h00)

Une courte discussion préliminaire suivra pour dégager un consensus sur la nécessité et les moyens pour intégrer les informations relatives aux objectifs en ligne avec une approche écosystémique.

Pause-café: 11h00-11h30

Point 7 de l'ordre du jour: Avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique (11h30-13h00)

Le Secrétariat fera le point sur les progrès accomplis dans l'exécution de la feuille de route

de l'approche écosystémique pendant et au-delà du biennium, conformément à la décision de la 17^{ème} réunion des parties contractantes.

Document de travail: *“Avancées réalisés dans l'exécution de la feuille de route concernant l'application de l'approche écosystémique” UNEP(DEPI)/MED WG.369/4*

Pause déjeuner: 13h-14h30

Point 8 de l'ordre du jour: Examen des termes de référence pour une analyse économique et sociale (14h30 – 15h30)

Le Plan Bleu (CAR/PB) présentera les termes de référence. La réunion sera appelée à engager un débat, à apporter sa contribution et à donner ses recommandations.

Document de travail: *“Analyse économique et Sociale-Terms de référence” UNEP(DEPI)/MED WG.369/5*

Pause-café: 15h30-15h45

Point 9 de l'ordre du jour: Activités en vue d'approfondir la mise en œuvre de l'approche écosystémique en méditerranée pendant ce biennium en ligne avec le calendrier approuvé par la 17^{ème} réunion des Parties Contractantes (15h45-16h30)

Lors de la réunion, l'approche écosystémique sera approfondie et revue en tenant compte des discussions.

Document de travail: *“Avancées réalisés dans l'exécution de la feuille de route concernant l'application de l'approche écosystémique” UNEP(DEPI)/MED WG.369/4*

Point 10 de l'ordre du jour : Adoption des recommandations et conclusions (16h30-18h00)

La réunion examinera, modifiera s'il y a lieu, et adoptera un projet de relevé de conclusions et recommandations qui aura été établi par le Secrétariat sur la base des délibérations et convergences de vues de la réunion.

Un rapport in extenso (UNEP(DEPI)/MED WG.369/6) sera élaboré par le Secrétariat à un stade ultérieur, puis transmis à tous les participants pour examen et modifications éventuelles avant son adoption.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion (18h00)

Le Président prononcera la clôture de la réunion le Jeudi 30 mai 2012 à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Mardi 29 mai 2012			
09:00-09:30	1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux 2. Election du Bureau	Secrétaire Exécutive & Coordinateur	Document/s de travail UNEP(DEPI)/MED WG.369/2
09:30-10:30	3. Examen des méthodologies pour l'établissement d'objectifs	Secrétariat	Document/s de travail UNEP(DEPI)/MED WG.369/3
09:30-10:30	4. Projet de méthodologie pour adoption dans le contexte méditerranéen	Secrétariat	Document/s de travail UNEP(DEPI)/MED WG.369/3
14:30-18:30	5. Discussion spécifique sur chacun des objectifs écologiques	Secrétariat Consultant	Document/s de référence IG.20/4 " Mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique du PAM: objectifs écologiques et opérationnels pour la Méditerranée, indicateurs et calendrier de mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique"
Mercredi 30 mai 2012			
09:00-11:00	6. Intégrer les objectifs écologiques	Secrétariat	
11:30-13:00	7. Avancées réalisés dans l'exécution de la feuille de route t	Secrétariat	Document/s de travail UNEP/(DEPI)/MED WG.369/4
14:30-15:30	8. Examen des termes de référence pour une analyse économique et sociale	Plan Bleu	Document/s de travail UNEP/(DEPI)/MED WG.369/5
15:45-16:30	9. Activités en vue d'approfondir la mise en œuvre de l'approche écosystémique en méditerranée pendant	Plan Bleu	Document/s de travail UNEP/(DEPI)/MED WG.369/5
15.30-18.00	10. Adoption des recommandations et conclusions	Participants	
18.00	11. Clôture de la réunion	Président	